

nuerai à batailler pour mes électeurs à la Chambre, dans les caucus et à toute autre occasion. Mais je ne commettrai pas la folie gratuite de voter contre le gouvernement et de ce fait risquer d'isoler la seule organisation politique fédérale qui est en mesure maintenant et qui le sera à mon avis pendant longtemps encore de faire quelque chose de façon concrète pour résoudre notre problème.

Pour terminer, je dirai qu'il serait magnifique que les agriculteurs puissent livrer assez de blé maintenant pour remplir immédiatement les dépôts du terminus de Thunder Bay. Cela permettrait à ceux dont le blé est entassé en plein air de le mettre à couvert. On pourrait utiliser les routes avant qu'elles soient complètement obstruées par la neige ou impassables à cause du dégel. Et surtout cela ferait parvenir aux céréaliculteurs de l'argent dont ils ont grand besoin. Il faut cependant peser ces considérations contre la nécessité d'utiliser de façon rationnelle nos moyens de transport, de maintenir une circulation constante vers la côte occidentale et de préparer et mettre au point notre réseau en fonction de la circulation très accrue qu'entraînera la reprise de la navigation. Pensez aussi qu'environ 111,000 agriculteurs ont déjà obtenu des avances de fonds s'élevant à plus de 250 millions de dollars depuis le 1^{er} juin dernier, dont une partie a été touchée après le 1^{er} janvier.

Peut-être la décision du ministre d'acheminer le grain de façon régulière et continue sur Thunder Bay cet hiver est-elle le fruit d'un juste raisonnement. Les terminus seraient ainsi comblés avant le début de la navigation le 10 avril. Peut-être même cela vaut-il mieux que le programme-éclair proposé par les porte-parole de l'opposition, programme qui serait le prélude à des semaines de stagnation.

Une voix: Quel est votre contingent?

M. Douglas (Assiniboia): Nul. Je conviens que notre industrie céréalière affronte une foule de problèmes graves, mais je ne crois pas que le sujet de la motion principale qu'on nous propose soit la question la plus vitale que l'opposition ait pu choisir de nous faire discuter aujourd'hui. Pour ces raisons et pour d'autres encore, je ne puis appuyer la motion du député de Mackenzie (M. Korchinski), même s'il est, comme moi, céréaliculteur en Saskatchewan.

● (8.30 p.m.)

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, le député qui vient de parler peut-il dire à la Chambre pourquoi il a estimé nécessaire de déclarer publiquement qu'il ne prend pas de stimulants ou de sédatifs avant de prendre la parole?

M. George Muir (Lisgar): Monsieur l'Orateur, même si le ministre a prétendu cet après-midi qu'il ne servait à rien d'utiliser les entrepôts commerciaux disponibles et malgré sa déclaration choquante et irréféchie selon laquelle cette motion n'était rien d'autre qu'un faux problème soulevé par l'opposition à des fins politiques, le très faible contingentement appliqué dans les Prairies et le fait qu'il y aurait encore de l'espace pour 70 millions de boisseaux dans les terminus de la Tête des lacs qui seront remplis à loisir d'ici l'ouverture de la navigation, dépassent l'entendement. Même en allouant une marge de 15 millions de boisseaux, les 55 millions de boisseaux, nécessaires pour remplir l'espace qui reste procureraient aux cultivateurs du Manitoba et de la Saskatchewan desservis par les terminus de la Tête des lacs de l'argent liquide dont ils ont grand besoin. Il n'est certainement pas question de ne pas pouvoir trouver des classes de grain déterminées, car de nombreuses variétés ont été récoltées dans de bonnes conditions dans cette région l'automne dernier et les élévateurs régionaux pourraient fournir des quantités illimitées de n'importe quelle variété.

Mises à part les avances en espèces, la livraison de leur grain aux silos est le seul moyen qui permette aux producteurs de tirer un revenu de leurs récoltes, à moins, bien entendu, qu'ils ne soient prêts à accepter les prix plus faibles offerts par les moulins de provende ou autres entreprises dans ce domaine. Tout refus d'espace dans les silos, alors que les agriculteurs manquent de liquidités, ne paraît certes pas favoriser leurs intérêts. En vérité, si cette pratique se généralisait, la demande de paiement à l'égard du grain entreposé à la ferme serait encore plus justifiée, puisque la Commission du blé est l'unique agence de manutention du grain. Le ministre évoque le prix de cet entreposage pour le cultivateur comme raison première de l'espace libre, ce qui n'apporte pas grand réconfort à celui qui doit emprunter à des taux élevés d'intérêt et encore moins à celui qui a épuisé son crédit et ne peut pas emprunter du tout.

Les faibles quotas que le secteur agricole connaît depuis deux ans—et des indices permettent de croire que cette situation persistera, du moins pour autant qu'on puisse le prévoir—signifient que les agriculteurs continueront à supporter le fardeau que constituent l'entreposage, la détérioration du grain, les intérêts et autres dépenses qu'entraînent les soins nécessaires au grain, le tout sans avantage financier compensatoire. Dans les circonstances, il faut espérer que le gouvernement envisagera sérieusement de fournir une certaine forme de compensation aux agricul-